

DECISION MUNICIPALE n° D20230713-089

Mairie d'Ussel
 Département de la Corrèze
 République Française

	Service	Service Culturel
	Type	Contrat de cession de spectacle
Matière	8.9	Domaines de compétences par thèmes - culture
Spectacle	Petits crimes entre amis	
Dates	Jeudi 7 décembre 2023	
Lieu	Le Carnot	
Attributaire	AZUN SAS	

Le Maire d'Ussel,

- Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération n° DL20200705-012 du 5 juillet 2020, relative aux délégations de compétences du conseil municipal au Maire ;

Décide,

Article 1 : Est approuvée la prise en charge du contrat de cession relatif au spectacle « Petits crimes entre amis », produit par Azun SAS, domiciliée 8 rue Greffule – 75008 PARIS, proposé par le service culturel dans le cadre de la saison 2023-2024.

Article 2 : Le présent contrat de cession a pour objet l'organisation du spectacle « Petits crimes entre amis », présenté le jeudi 7 décembre 2023 à 20 h 30, au cinéma-théâtre Le Carnot.

Article 3 : Le montant total de cette prestation s'élève à **2 110 € T.T.C.**

La ville d'Ussel prendra également en charge :

- 4 repas le jeudi 7 décembre (soir),
- L'hébergement pour 4 personnes avec petit-déjeuner la nuit du jeudi 7 décembre,
- Et les frais de voyages pour 4 personnes et les frais de transport des décors.

Article 4 : La présente décision sera transmise à Madame la Sous-Préfète d'Ussel, inscrite au registre et publiée sur le site internet de la commune.

Fait à Ussel, le 13 juillet 2023



Le Maire,
Vice-Président du
Conseil Départemental de la Corrèze

Christophe ARFEUILLÈRE